

Recrute : un Maître de conférences Associé 50% (160h)

Champ disciplinaire : Ville et Territoire (VT)

Discipline : Urbanisme et Projet Urbain (U-Pu)

Décret n°2018-107 du 15 février 2018 relatif aux maîtres de conférences et professeurs associés ou invités des Ecoles nationales supérieures d'Architecture

1. Présentation générale de l'Ecole, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand est un établissement public d'enseignement supérieur au budget annuel de 2,4 millions d'euros, pour un effectif de 614 étudiants, de 93 enseignants (28 titulaires, 12 associés dont 8 à mi-temps, 50 contractuels établissements) et de 40 agents administratifs.

L'école est installée depuis juillet 2015 dans les anciens locaux réhabilités du sanatorium de Sabourin, bâtiment emblématique offrant une superficie totale de 11 000 m². Engagée dans son territoire, l'ENSACF est membre fondatrice du Conseil des établissements associés (CEA) aux côtés, entre autres, de l'Université de Clermont-Auvergne (UCA).

Le programme pédagogique du cycle licence a pour objet l'enseignement de la conception. Chaque semestre est thématique à partir de notions clés ou d'objets qui fédèrent l'ensemble des disciplines et construisent une progressivité des connaissances par l'étudiant.

Les enseignements du cycle master sont structurés en 3 domaines d'études « Eco-conception des territoires et des espaces habités (ETEH), Entre ville architecture et nature (EVAN), « Mémoire et techniques de l'architecture du patrimoine habité urbain et rural (METAPHAUR). Chacun des domaines d'études aborde un objet spécifique dans le but commun de conduire les étudiants au niveau de compétence requis pour l'obtention du diplôme d'Etat d'Architecte.

L'école prépare aussi, en partenariat avec l'école d'ingénieur de Polytech' Clermont, au double diplôme architecte-ingénieur et, en partenariat avec le département de géographie de l'UBP, au double cursus, STRATAM ouvrant vers les professions liées à l'aménagement des territoires.

2. Contexte scientifique de l'ENSACF

L'ENSACF a fondé son projet scientifique par la mise en place de la thématique de recherche « Architecture et marges », thématique qui est au fondement du Groupe de recherche en formation » (GRF) habilité par le BRAUP/MCC depuis le printemps 2015, intitulé « Ressources ». Composé d'une vingtaine d'enseignants chercheurs de l'école, le GRF Ressources articule ses travaux autour de deux axes : 1- les marges de l'architecture comme discipline (pratique professionnelle, enseignement, recherche) et 2- L'Architecture des marges (sociales, spatiales dans le temps), traversés par une transversalité Outils (observation, transformation, médiation).

Parallèlement à cette thématique, l'ENSACF est associée aux activités de recherche conduites dans le cadre de réseaux tels que les Réseaux Scientifiques Thématiques (RST) , « Philau, ERPS (Espace rural et Projet spatial), et APC « Architecture, Patrimoine, Création ».

Par ailleurs, l'ENSACF encourage les actions portées en collaboration avec les structures de recherche du site clermontois et tout particulièrement auprès de l'École Doctorale « Lettres, Sciences humaines et Sociales » (ED n°370) ainsi qu'auprès de la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand (USR 3550) dont l'École est partenaire.

L'ENSACF est ainsi dans une perspective de développement de son activité de recherche, à travers notamment la volonté de voir son GRF transformé en équipe d'accueil (EA) dans le courant du prochain quadriennal.

Enfin L'ENSACF s'est fortement engagée dans la création de la chaire « Habitat du futur » (GAIA 2.0.) en constituant une équipe pédagogique (*Design-Build*) et de recherche (*recherche finalisée*) constitutive de la chaire GAIA 2.0.

3. Missions prévues pour l'enseignant :

3.1 – Cadre de la mission

En cycle Licence,

L'enseignant(e) participera à un enseignement de projet en Licence 3 : Territoires ruraux en projet

Un enseignement inscrit dans le cadre plus large du réseau d'enseignement et de recherche Espace rural & projet spatial (ERPS). Le réseau ERPS organise des rencontres annuelles thématiques entre les partenaires du réseau permettant de confronter pratiques pédagogiques, démarches professionnelles et travaux de recherche.

Cet enseignement est fondé sur la conviction que le cadre de l'action territoriale en milieu rural (prise de décision, financement, ingénierie...) et donc assez directement celui de la commande architecturale et urbaine, est l'objet de profondes mutations et doit mobiliser les écoles d'architecture.

Il offre des perspectives évidentes de diversification du métier d'architecte qui a vocation à participer activement à une vision alternative de l'aménagement du territoire via l'élaboration du projet territorial.

En cycle Master,

L'enseignant interviendra dans le cadre du master STRATAM (Stratégies d'aménagement des villes petites et moyennes et de leurs territoires) co-accrédité entre l'Université Clermont Auvergne et l'ENSA CF.

Le master STRATAM répond principalement à deux objectifs :

1. la compréhension du fonctionnement dans leurs globalités des dynamiques des territoires ruraux et des villes petites et moyennes et de leurs aménagements. A ce titre, il vise à expliciter les enjeux majeurs et les problématiques environnementales des petites et moyennes villes dans une perspective orientée vers un aménagement soutenable des territoires.
2. Proposer des méthodes de diagnostic partagé, des outils de programmation, de conception et d'évaluation des espaces urbains et territoires ruraux et des outils d'aide à la décision dans l'aménagement des villes petites et moyennes.

3.2 – Contexte pédagogique

Mutations et transitions territoriales

- La multiplication des acteurs, la superposition des politiques publiques, la réforme territoriale en cours reformulent les conditions du projet territorial.
- Périurbanisation et métropolisation bousculent les équilibres territoriaux : entre les territoires convoités (pression foncière et consommation des terres agricoles) et territoires enclavés en voie de marginalisation et paupérisation, quels équilibres construire ?
- Habiter : profitant du regain démographique des territoires ruraux, comment rendre les centre-bourgs devenus inadaptés aux attentes, à nouveau attractifs? : la résorption de la vacance, la transformation et l'adaptation des logements, la reconquête des espaces publics..., quels outils, quels modèles alternatifs convoquer ?
- Inégalité de l'accès à la mobilité, aux services publics, au numérique conjugué au vieillissement des populations, ... apparaissent comme des défis à relever.
- Milieux et modèles agricoles : leur mutation invite à penser la diversification et la valorisation des productions au profit des circuits courts. Un sujet mobilisateur et structurant pour les territoires ruraux

3.3 – Charges pédagogiques

Nombre d'heures et modes pédagogiques correspondants : 160 h équivalent TD.

Le candidat prendra en charge :

- L'encadrement d'un groupe de projet en S6 en équipe avec trois autres enseignants VT et TPCAU (95 heures TD).
- La charge d'enseignement dans le cadre du master STRATAM sera la participation à l'encadrement de l'enseignement du projet collectif pluridisciplinaire (architecte, urbaniste, géographe, sociologue...) en lien avec des enseignants-chercheurs de l'Université Clermont Auvergne. (40 heures au premier semestre et 30 heures au second semestre)

4 - Autres tâches :

- L'évaluation des étudiants, la présence aux réunions pédagogiques et en particulier le master STRATAM en lien avec l'université.
- Participer aux travaux d'évaluation pédagogique au sein du champ VT.
- Participer aux instances de l'ENSACF.
- Eventuellement, participer aux activités de recherche de l'ENSACF dont le programme de recherche Popsu « Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines » du Plan Urbanisme Construction Architecture.
- Suivi de Rapport d'études ou HNOMP
- Accompagner et développer, le cas échéant, des relations de partenariat avec les acteurs culturels institutionnels et d'enseignement supérieur.

5 - Compétences principales mises en œuvre:

Titres, ou diplômes requis :

- Diplôme d'architecte DPLG ou DE ou diplôme équivalent.
- Doctorat et / ou Diplôme en urbanisme souhaité

Expériences et compétences souhaitées :

- Une expérience d'agence d'architecture et en urbanisme souhaitée
- Une expérience dans l'enseignement du projet urbain dans l'enseignement supérieur est souhaitée.

6 – Modalités de candidature (Profil de poste sous réserve de l'avis du CA)

Les dossiers de candidatures complets doivent être transmis,

exclusivement entre le 27 et le 29 août 18h à l'attention de madame la directrice de l'ENSA de Clermont-Ferrand, par voie électronique, sous format d'un lien « wetransfer » aux deux adresses suivantes :

candidatures.enseignantes@clermont-fd.archi.fr avec copie à ensacf@clermont-fd.archi.fr

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- **Un CV faisant ressortir les expériences professionnelles du (de la) candidate(e), ses références, ses réalisations et sa situation professionnelle actuelle. Tout document permettant au jury d'apprécier les qualifications du candidat**
- **Une note pédagogique précisant en quoi les compétences et expériences du candidat répondent aux spécificités du poste (3 pages maximum)**
- **Les copies de diplôme**
- **Un justificatif (indispensable) de l'emploi principal**
- **Une copie de la carte nationale d'identité**

Une commission de présélection se réunira le. Après examen des dossiers par ce jury de présélection, les candidat[e]s retenu[e]s pour un entretien seront convoqués à l'ENSACF

Le vendredi 7 septembre 2018 (date fixe)

Des renseignements pédagogiques complémentaires peuvent être demandés auprès :

- Responsable pédagogique et scientifique du master STATAM : Jean-Baptiste Marie : jean-baptiste.marie@clermont-fd.archi.fr
- Coordinateur du champ VT : Jean-Dominique Prieur : jean-dominique.prieur@clermont-fd.archi.fr

Points d'attention

- **Un maître de conférences associé à mi-temps ne peut pas l'être dans deux écoles en même temps.**
- **Pour information les frais de déplacements pour les auditions sont à la charge des candidats.**